

Plan vélo national des avancées pour Lille !

Mercredi 5 mars 2014 était présenté le Plan d'actions pour les mobilités actives (PAMA), concernant la marche et le vélo, par le gouvernement : mesures détaillées par le Ministre des Transports Frédéric Cuvillier : "*voilà de nouveaux moyens d'action mis à la disposition des collectivités locales.*"

Parmi les différentes actions proposées, on peut retenir principalement le **principe d'améliorer la sécurité et le confort des modes actifs** :

- en élargissant la boîte à outils réglementaires à disposition des collectivités locales pour réaliser **des sas vélo sans bande amorcée** lorsque les caractéristiques techniques de la voirie ne permettent pas d'en matérialiser une ou donner la possibilité d'étendre le régime du **cédez-le-passage au feu rouge**
- en formant les conducteurs de PL au niveau du permis ou de la formation continue et recensant les **dispositifs d'alerte des conducteurs PL** pour les rendre obligatoires à la construction pour **limiter les angles morts**

On peut retenir également la **volonté de valoriser les enjeux économiques liés à la pratique du vélo et d'aider au développement de l'apprentissage du vélo par** :

- l' **expérimentation de l'indemnité kilométrique vélo** auprès d'entreprises volontaires
- la mise en place un groupe de travail sur les perspectives de structuration des **filiales locales ou nationales de réemploi des vélos.**
- l'**apprentissage du vélo à l'école** et dans les centres de loisirs en lien avec l'Éducation nationale et les collectivités locales ;
- l'introduction dans la loi de programmation sur la transition énergétique l'obligation de mettre en place **une vélo-école dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants.**

On peut également noter que Lille est citée en exemple par sa velostation de la gare Lille Flandres ou par les pertinentes fiches pédagogiques réalisées par l'ADAV (Association Droit Au Vélo)

Ces actions proposées seront de vrais leviers pour poursuivre notre politique cyclable et pour réaliser nos propositions pour le prochain mandat !

Poursuivant la dynamique engagée depuis 2001, nous continuerons de développer un **véritable « système vélo »** basé sur des aménagements sécurisés et continus, du stationnement de qualité, des services dédiés au vélos .

Le développement du réseau principal cyclable sera poursuivi, afin d'assurer sa **parfaite continuité entre Lille intra-muros et les quartiers et communes extérieurs, par le traitement des véritables points noirs accidentogènes** de notre ville (Pont de Fives, Porte des Postes...) et par l'aménagement cyclable des berges de la Deûle pour une liaison efficace et de qualité. Ces aménagements seront bien sûr réalisés pour **améliorer la sécurité des cyclistes et pour apaiser le trafic automobile.**

La **généralisation des double-sens** quelle que soit la largeur de la rue permettra de mieux circuler dans la ville, sans emprunter les trottoirs dédiés aux piétons. Le principe du **tourne à droite cycliste aux feux** sera généralisé à toute la ville par quartier.

Il est nécessaire de pouvoir **stationner en toute sécurité** pour éviter le vol de vélo, nous continuerons de favoriser **la création de locaux vélos** dans les secteurs où l'habitat ne permet pas un stationnement facile au domicile et à proximité de la gare Lille Europe .

Nous développerons le principe de **vélo école et l'expérimentation d'apprentissage du vélo** dans les écoles.

Enfin, le **V'Lille**, véritable outil de la politique cyclable sera **étendu aux quartiers lillois moins bien desservis** et nous favoriserons la possibilité de faire **réparer son vélo**.

Site EELV Municipales 2014, Lise Daleux : <http://www.lille-enmieux.fr/> **Site du groupe Local Lillois** : <https://lille.eelv.fr/> **Sur Facebook** : <https://www.facebook.com/pages/EELV-Lille/303598266409007>

Local de campagne : 2 rue du Marché à Lille

Permanences : Mercredi : 14h30 / 19h et Vendredi : 9h30 / 13h **Tel** : 07.82.18.25.26

